

Editorial

Le Programme Sud: bilan et perspectives



Trois années se sont écoulées depuis le lancement du premier programme conjoint entre l'Union européenne (UE) et le Conseil de l'Europe (CdE) dans le sud de la Méditerranée, intitulé « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional ». A travers ce Programme, les deux organisations ont accompagné des réformes essentielles dans les pays partenaires visant à développer entre autres une meilleure gouvernance, notamment par le biais d'une meilleure intégration des valeurs de droits de l'homme, état de droit et démocratie, les trois piliers fondamentaux du CdE.

La troisième et dernière réunion du Comité de Pilotage du Programme Sud I s'est tenue les 15 et 16 décembre à Paris et a été l'occasion pour environ 60 participants venant des pays partenaires – acteurs de gouvernance, société civile – et de représentants du CdE et l'UE, de tirer le bilan de trois années de coopération intense, faire le point sur les résultats obtenus, discuter l'état d'avancement des réformes entreprises par les pays partenaires et évaluer l'impact du Programme.

La réunion de Paris a confirmé la pertinence du Programme en tant qu'outil nécessaire pour accompagner les réformes structurelles par les pays partenaires, pour soutenir la mise en place de nouveaux cadres législatifs et de nouvelles instances de gouvernance démocratique, aussi bien que pour promouvoir les valeurs démocratiques dans la région.

Les bureaux du CdE en Tunisie et au Maroc, dont l'établissement démontre la volonté du CdE de s'engager dans un partenariat de long terme, ont considérablement contribué au succès du Programme. La valeur ajoutée des bureaux dérive de leur capacité de faciliter l'échange et le dialogue avec et entre les différents partenaires, en favorisant l'adaptation de la mise en œuvre du Programme au rythme et aux besoins spécifiques des pays partenaires.

Liens utiles du Programme Sud I :

- les [conclusions](#) du Comité de Pilotage final et la galerie [photos](#) ;
- la [brochure](#) finale du Programme.



► FOCUS SUR LES ACTIVITES DU PROGRAMME

Forte implication du Programme Sud dans les activités du Forum mondial des Droits de l'Homme de Marrakech (27-30 novembre 2014)

Marrakech a accueilli la 2^{ème} édition du Forum mondial des droits de l'homme qui s'est tenu du 27 au 30 novembre 2014. Cet événement a réuni plus de 7000 personnalités et organisations d'une centaine de pays à travers le monde en vue d'échanger sur la façon de protéger et promouvoir les droits de l'homme dans le monde entier.

Le Programme Sud a été impliqué de manière intense dans les activités du Forum à travers plusieurs événements :

- Un séminaire notamment organisé par l'Ecole d'Études politiques marocaine a permis de discuter les normes et les outils pour institutionnaliser les politiques de diversité dans le sud de la Méditerranée et renforcer le pluralisme démocratique et les droits de l'homme dans les pays de la région.
- L'École marocaine a également organisé une conférence thématique « Démocratie et droits de l'homme », sur les conditions de la stabilité des processus démocratiques ainsi que les rapports théorique et pratique entre démocratie et droits de l'homme.
- Un atelier du CdE sur les défis et les bonnes pratiques dans la lutte contre la traite des êtres humains a permis de discuter des efforts internationaux et des meilleures pratiques pour lutter contre ce phénomène transfrontalier sur la base de la [Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains \(ETS n° 197\)](#) et d'autres normes internationales ainsi que le rôle de la société civile pour aider les victimes de la traite.
- Une conférence régionale sur l'évaluation et la consolidation d'un projet de formation des formateurs intitulé « La participation démocratique des jeunes: droits et pratiques » - qui fait partie d'un projet lancé en mars 2013 visant à soutenir la participation démocratique de la jeunesse tunisienne, algérienne et marocaine - a permis de faire le bilan de ce qui a été fait et de consolider les capacités des formateurs en vue de futures initiatives dans ce domaine.
- Les experts de la Commission de Venise du CdE ont contribué au Forum thématique sur l'interaction des parlements avec le mécanisme des droits de l'homme de l'ONU ainsi qu'à la table ronde organisée par le Médiateur sur les médiateurs et les droits de l'homme.

Toutes les activités organisées dans le cadre du Programme Sud pendant le Forum ont confirmé la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs concernés ainsi qu'une plus grande coordination et sensibilisation en ce qui concerne l'intégration progressive d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans les activités de coopération au développement.

► FOCUS SUR LES ACTIVITES DE REFORME DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

Participation d'experts marocains, tunisiens et jordaniens au 1^{er} Forum mondial sur l'exécution et à la 24^{ème} réunion plénière de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) (10-12 Décembre 2014)

Dans le cadre du Programme Sud, des représentants marocains ont participé au 1^{er} Forum mondial sur l'exécution le 10 décembre (Strasbourg). En parallèle, des experts marocains, tunisiens et jordaniens ont participé à la 24^{ème} réunion plénière de la CEPEJ qui s'est tenue les 11 et 12 décembre à Strasbourg.

L'édition 2014 du Forum mondial sur l'exécution portant sur « l'efficacité des procédures d'exécution civile en Europe » a permis à la délégation marocaine, composée de représentants du ministère marocain de la Justice, du Tribunal administratif de Rabat et du tribunal de première instance de Nador d'échanger sur la façon d'améliorer l'efficacité de l'application des procédures en utilisant à la fois des outils existants et des outils nouveaux.

Le Forum a été suivi par la 24^{ème} réunion plénière de la CEPEJ qui a vu la participation active d'experts du Maroc, de la Tunisie et de la Jordanie. La réunion plénière a donné aux participants l'occasion de discuter des développements dans le domaine judiciaire au sein des États membres du CdE ainsi que des travaux de la CEPEJ réalisés en Europe et en dehors du continent européen. Des lignes directrices ont été adoptées portant sur l'organisation et l'accessibilité des tribunaux, sur le rôle des experts techniques dans les procédures judiciaires, et sur la gestion du temps judiciaire. M. Georg Stawa (Autriche) a été élu nouveau président de la CEPEJ. La réunion plénière a également été l'occasion de discuter et d'échanger des vues sur les programmes de coopération de la CEPEJ, incluant les activités menées dans le cadre du Programme du Sud, au Maroc et en Tunisie.

Interaction entre pairs en marche : des représentants des tribunaux pilotes tunisiens visitent leurs homologues belges et suisses à Liège (20-21 octobre 2014) et à Genève (2-4 décembre 2014)

Des magistrats tunisiens et des membres du personnel des tribunaux ont participé à deux visites d'étude en Belgique et en Suisse dans le cadre du Programme Sud. Les 20 et 21 octobre, les représentants du Tribunal de première instance (TPI) de Zaghouan ont visité le Tribunal de première instance de Liège (Belgique), tandis que du 2 au 4 décembre, six membres de quatre tribunaux pilotes tunisiens (TPI de Tunis, de Zaghouan, de Nabeul et de Kairouan) et un expert de la CEPEJ ont visité la Cour de justice de Genève et des tribunaux civils et pénaux.

Lors de la première visite d'étude, la structure et le travail de la Cour de Liège ainsi que le fonctionnement du système de justice belge ont été présentés. Les réunions ont permis aux participants d'échanger sur un projet visant à mesurer la charge de travail dans les tribunaux belges.

Lors de la deuxième visite d'étude, le fonctionnement et l'organisation des tribunaux de Genève, leurs compétences et le rôle de l'informatique dans le domaine de la justice ont été discutés. Cette visite d'étude fait suite à une formation initiale qui avait été organisée par la CEPEJ à l'Institut Supérieur de la Magistrature à Tunis en novembre 2014.

7^{ème} mission de la CEPEJ en Tunisie : formation de la CEPEJ à l'attention des greffiers des tribunaux tunisiens (Tunisie, 3-4 novembre 2014)

Dans le cadre du Programme Sud, des experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) se sont rendus en Tunisie les 3 et 4 novembre 2014.

A cette occasion la CEPEJ a organisé une formation à l'attention des greffiers des tribunaux tunisiens en coopération avec l'Institut supérieur de la magistrature tunisien. Cette session de formation portait sur les relations entre greffiers et magistrats et entre greffiers et avocats.

Les experts de la CEPEJ ont également rencontré des représentants des tribunaux pilotes pour faire le point sur la mise en œuvre des activités de coopération et discuter du suivi de la coopération entre la CEPEJ et les tribunaux pilotes tunisiens.

Réduction de la charge excessive de travail grâce à une meilleure gestion du calendrier judiciaire: le Maroc et la Tunisie participent à la 16^{ème} réunion SATURN et à la 9^{ème} réunion plénière des tribunaux pilotes de la CEPEJ (Strasbourg, 15-17 octobre 2014)



Dans le cadre du Programme Sud, des représentants du Maroc et de la Tunisie ont pris part à deux initiatives organisées par le CdE : la 16^{ème} réunion du Centre SATURN pour la gestion du temps judiciaire, et la 9^{ème} réunion plénière des tribunaux pilotes de la CEPEJ.

Lors de la réunion SATURN, les participants ont pu aborder un large éventail de sujets liés à la gestion du temps judiciaire, comprenant entre autres la possibilité d'intégrer les lignes directrices sur les délais des procédures judiciaires pour les procureurs, la fixation d'objectifs ainsi que l'application de normes en la matière au niveau européen. Les discussions ont également abordé d'autres sujets, tels que les solutions pour réduire les charges de travail excessives dans les tribunaux ou encore les programmes de soutien aux tribunaux dans les Etats membres du CdE.

En outre, la réunion plénière des tribunaux pilotes de la CEPEJ a offert aux participants la possibilité de participer à des ateliers pratiques, couvrant plusieurs sujets, tels que les normes de délais des procédures judiciaires, la gestion des experts judiciaires et l'organisation et l'accessibilité des tribunaux.

► FOCUS SUR LES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Conjuguer les efforts dans la lutte contre la corruption : mission exploratoire du CdE en Jordanie (Amman, 14-15 octobre 2014)



Une délégation du CdE a effectué une visite à Amman les 14-15 octobre dans le cadre de la préparation des nouvelles priorités de coopération entre la Jordanie et le CdE 2015-2017.

La mission a permis à la délégation du CdE d'évaluer les besoins et l'étendue d'une coopération potentielle dans le domaine de la lutte contre la corruption dans le cadre du Programme Sud. La délégation a eu l'opportunité de discuter avec des représentants des autorités jordaniennes impliquées dans la prévention et la lutte contre la corruption et la criminalité économique et avec des représentants de la société civile.

En outre, la lutte contre la corruption a été au centre des discussions entre la délégation du CdE et la délégation de l'UE (DUE) en Jordanie, en vue d'inclure ce nouveau domaine de travail dans le suivi du Programme Sud. La rencontre avec la DUE a permis de faire le bilan de l'avancement des travaux du CdE en Jordanie et de coordonner de futures initiatives conjointes dans le pays.

Formation sur les « Concepts de base de la lutte contre la corruption » au Maroc (Rabat, 11-13 novembre 2014)

Une formation certifiante sur les « Concepts de base de la lutte contre la corruption » et leurs aspects institutionnels et juridiques pour les agents publics a eu lieu les 11-13 novembre à Rabat, au Maroc.

Conduite par des experts du CdE, cette formation a eu lieu dans le cadre du Programme Sud, et s'inscrit dans une série d'initiatives visant à la promotion de la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent au Maroc.

Cette formation comprenait de nombreux thèmes d'étude tels que l'identification des cas de corruption et le choix des outils de mesure nécessaires pour évaluer les pratiques de corruption. Le Système national d'intégrité, à travers des exemples d'outils anti-corruption spécifiques, a également été abordé, de même que le financement des partis politiques et des campagnes, et la question des conflits d'intérêts.

Maroc : vers une stratégie sectorielle dans le domaine de la prévention des risques de corruption (Rabat, 4 décembre 2014)

Dans le cadre des activités du Programme Sud, une conférence publique a réuni le 4 décembre à Rabat les parties prenantes d'un projet-pilote visant à l'analyse des risques de corruption. Coordonnée par l'ICPC au profit du Ministère chargé du Commerce extérieur, la réunion répondait à une recommandation du Diagnostic du cadre légal et institutionnel concernant l'analyse périodique des risques de corruption.

En dotant l'ICPC d'une méthodologie complémentaire basée sur l'auto-évaluation, le CdE a contribué à renforcer l'arsenal déjà établi des outils à sa disposition. Les risques de corruption au sein de ce ministère étant mineurs, les experts ont avancé 18 recommandations d'ordre général et spécifique. Ils ont également noté que « le ministère pourrait faire office d'entrepreneur politique et rallier les différentes parties prenantes à la réforme afin d'instaurer une meilleure gouvernance dans le pays, conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles ».

L'événement qui a réuni 32 représentants du ministère, des organismes sous tutelle, des associations professionnelles et Transparency Maroc, a permis de présenter par ailleurs les premiers éléments d'une stratégie sectorielle du ministère s'appuyant sur la poursuite des efforts de dématérialisation et le diagnostic des foyers de risques.

Formation à la détection des risques de corruption au Maroc (Rabat, 16-17 décembre 2014)

Une formation à la détection des risques de corruption au moment de la préparation d'actes législatifs a été organisée par le CdE à Rabat, les 16 et 17 décembre en partenariat avec l'Instance Centrale de Prévention contre la Corruption (ICPC). La formation s'est tenue dans le cadre du Programme Sud et son action pour soutenir la bonne gouvernance dans le sud de la Méditerranée à travers le projet « Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent - SNAC Maroc ».

Des experts mandatés par le CdE ont pu partager leurs connaissances et savoir-faire en matière de techniques d'analyses des risques de corruption dans les textes législatifs. A travers des exercices pratiques et des échanges variés, les experts ont sensibilisé les participants aux différents formes et facteurs de corruptibilité ainsi qu'aux possibilités d'action permettant de les prévenir ou de les contrer.

M. Yassir Chokairi - Directeur du Pôle gestion de partenariats et développement à l'ICPC, a souligné l'importance de cette formation qui est appelée à se répéter au niveau de toutes les directions juridiques des établissements et institutions du Maroc chargées de rédiger et proposer des textes et actes réglementaires ou législatifs.

► FOCUS SUR LES ACTIVITES DU PROGRAMME/ PROMOTION DES VALEURS DEMOCRATIQUES

Séminaire d'information pour les fonctionnaires du Parlement du Maroc (Strasbourg, 11-12 décembre 2014)

Un séminaire d'information sur le CdE à destination d'une vingtaine de représentants des différentes Commissions de la Chambre des Représentants et de la Chambre des Conseillers du Parlement du Maroc, s'est tenu à Strasbourg les 11-12 décembre dans le cadre du Programme Sud.

Après une introduction sur la structure et le fonctionnement du CdE, ont suivi des présentations sur la Cour européenne des droits de l'homme et les activités de l'Assemblée parlementaire. Les discussions se sont poursuivies sur les activités de coopération entre l'Assemblée parlementaire et le Parlement du Maroc dans le cadre de son statut de Partenaire pour la démocratie et du Programme Sud.

Réunion d'experts de haut niveau entre L'Observatoire européen de l'audiovisuel et l'Autorité de régulation audiovisuelle marocaine, HACA (Rabat, 18 décembre 2014)

L'Observatoire européen de l'audiovisuel et l'autorité de régulation audiovisuelle marocaine, la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle), ont organisé une réunion d'experts de haut niveau à Rabat avec le soutien du Programme Sud.

La réunion portait sur le financement de la télévision publique, à la fois sur le plan économique et réglementaire. Cette rencontre a réuni 18 professionnels issus de l'Europe et la région méditerranéenne travaillant dans les domaines de l'audiovisuel, de l'économie et de la réglementation pour un échange d'idées extrêmement fructueux.

Le Maroc a rejoint l'Observatoire européen de l'audiovisuel en 2014 et est devenu le premier pays du Sud de la Méditerranée qui fait partie du réseau de l'Observatoire.

16^{ème} réunion du Réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions (MedNet) : renforcer la coopération et les échanges Nord-Sud et Sud-Sud (18 novembre, Strasbourg)

Le réseau [MedNET du Groupe Pompidou](#) (Groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants) a tenu sa 16^{ème} réunion le 18 novembre 2014 à Strasbourg. L'événement - qui comprenait la participation de représentants d'Algérie, d'Egypte, de France, de Grèce, d'Italie, de Jordanie, du Liban, de Malte, du Maroc, du Portugal et de Tunisie - a donné aux participants l'occasion de discuter des réalisations et des difficultés rencontrées en 2014 et d'identifier les défis pour l'avenir.

Les discussions ont porté sur les principales réalisations de 2014, notamment le développement d'observatoires nationaux, le suivi des cours en addictologie, et la publication des enquêtes MedSPAD (Enquête en milieu scolaire sur l'alcool et autres drogues dans les pays méditerranéens) au Maroc et en Tunisie. À la fin de la réunion, le rapport annuel d'activité 2014 et le programme de travail 2015 ont été adoptés. Ce dernier vise à poursuivre la coopération engagée au niveau national et régional et à renforcer les échanges et les initiatives de coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

Une conférence régionale sur les traitements de substitution aux opiacés et la réduction des risques, la première Conférence Européenne sur les conduites addictives et les dépendances (Lisbonne, septembre 2015) et la participation au Groupe Aéroports du Groupe Pompidou sont notamment prévues.

Participation des Ecoles d'Etudes Politiques marocaine et tunisienne au 3^{ème} Forum mondial pour la démocratie (Strasbourg, 3-5 novembre 2014)

Dans le cadre du Programme Sud, une délégation des Ecoles d'Etudes politiques du Maroc et de la Tunisie a participé à la 3^{ème} édition du Forum mondial pour la démocratie. Le Forum de cette année - intitulé « De la participation à l'influence: la jeunesse peut-elle redynamiser la démocratie ? » s'est engagé sur le thème de la participation et de l'exclusion des jeunes dans la vie politique d'aujourd'hui. Il a été nourri de nombreux débats, d'ateliers et de séminaires, qui ont permis une participation active des jeunes, des décideurs et des faiseurs d'opinion.

Outre le programme principal, un certain nombre d'événements spéciaux ont été organisés spécifiquement pour les écoles d'études politiques présentes au Forum, tels que des visites à la Cour européenne des droits de l'homme, des réunions de groupes professionnels, des ateliers et une cérémonie de remise de diplôme. De plus, les membres présents des Ecoles marocaine et tunisienne ont participé à des activités portant sur le rôle de l'UE dans la promotion de ses valeurs dans le voisinage et la question du dialogue politique au Maghreb.

En outre, à l'issue d'une réunion entre les Ecoles d'Etudes politiques marocaine et bulgare, un accord bilatéral a été signé par les directeurs des deux écoles, M. Youssef Laaraj et Mme Irina Alexieva, ouvrant la voie à des échanges plus réguliers et à la collaboration entre les enseignants, les élèves et le réseau des anciens des deux écoles.

La nouvelle politique migratoire du Maroc et l'expérience européenne sous les projecteurs (Rabat, 23-24 octobre 2014)

Le « séminaire sur la nouvelle politique migratoire du Maroc et l'expérience européenne : nouveaux défis pour les politiques et pratiques d'intégration » a été organisé conjointement par l'Assemblée parlementaire du CdE (APCE) et le Parlement du Maroc, dans le cadre du Programme Sud.

L'événement a inclus la participation des chefs des commissions parlementaires de la France, de l'Italie et de l'Espagne, des experts internationaux du Portugal, de la Belgique et de la Finlande, des représentants des autorités marocaines ainsi que des représentants de la société civile et des ONG.

La conférence a donné aux participants l'occasion d'échanger sur un large éventail de sujets liés à la question de l'immigration, tels que la nouvelle politique migratoire du Maroc, ainsi que sur les politiques européennes et les meilleures pratiques pour l'intégration des migrants.

A propos du Programme Sud

L'objectif du Programme Sud, lancé en janvier 2012, est de soutenir le processus de réformes démocratiques dans les pays du voisinage méridional, conformément aux normes européennes et internationales et sur la base d'une approche ciblée et basée sur la demande. Les principaux axes du programme sont : réforme de la justice, lutte contre la corruption, promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques. Le budget du Programme s'élève à 4.8 M € sur trois ans (2012-2014).

Les activités sont orientées principalement vers le Maroc et la Tunisie, mais le programme est ouvert à d'autres pays et territoires partenaires du Sud de la Méditerranée¹: l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye et l'Autorité Nationale Palestinienne, et certains d'entre eux sont activement impliqués dans le Programme Sud principalement par le biais d'activités régionales.

Ce programme conjoint fait partie du cadre plus large des initiatives entreprises par l'UE et le CdE pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays du sud de la Méditerranée, y compris la Politique Européenne de Voisinage (PEV) de l'UE et la Politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines.

Suite à la signature d'un nouvel accord entre l'UE et le CdE le 22 décembre 2014, la 2^{ème} édition du Programme Sud a démarré le 1^{er} janvier 2015, à savoir « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le sud de la Méditerranée » 2015-2017.

S'appuyant sur les réalisations de sa 1^{ère} édition, le Programme Sud II, continuera à soutenir l'agenda de la gouvernance démocratique dans la région, et plus particulièrement en prévoyant de :

- Soutenir le développement de nouveaux cadres constitutionnels et législatifs ainsi que les instances de gouvernance démocratique indépendants qui en découlent ;
- Contribuer à la création et l'expansion d'un espace juridique commun entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée par l'adhésion progressive aux conventions et accords du CdE ;
- Favoriser la coopération régionale dans le domaine des droits de l'homme, de l'Etat de droit et la démocratie à travers la création et le soutien à des réseaux formels et informels entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée, ainsi qu'entre les pays de la région.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet du Programme Sud : <http://south-programme-eu.coe.int>.

¹La coopération bilatérale UE-Syrie est suspendue depuis mai 2012.

Contacts

South-programme@coe.int

Bureau du CdE au Maroc

Espace Les Patios – Bâtiment B1 – 5ème étage 2A
Avenue Annakhil – Hay Ryad - Rabat
E-mail : conseil-europe.rabat@coe.int

Bureau du CdE en Tunisie

Immeuble Le Boulevard,
Rue le Grand Boulevard de la Corniche,
Cité les Pins, 1053 LAC II, Tunis

<http://south-programme-eu.coe.int>

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional